



Déclaration liminaire des représentants CGT au CDAS du 22 novembre 2018

Les ministres et le secrétariat général ne cessent de réaffirmer l'importance de l'action sociale comme "pivot de la politique de ressources humaines". Dans les faits, le ministre et les directeurs locaux gèrent l'action sociale uniquement sous l'angle comptable.

Les informations qui nous sont parvenues suite au dernier CNAS ne sont pas rassurantes et font état d'une baisse de 3.5 M€ sur le budget prévisionnel de l'Action Sociale dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat des agents. Nous assistons également au niveau national à une remise en cause de la restauration collective avec une fermeture quasi systématique des petites structures .

L' Action Sociale doit être pourvue de moyens humains suffisants, or la suppression du nombre d'emplois implantés dans les délégations entraîne une disparition progressive du réseau de proximité.

Toutes ces remises en cause s'ajoutent au quotidien professionnel difficile des personnels.

A la DGFIP, ce sont encore 2130 suppressions d'emplois que nous subirons en 2019.

Les conditions de travail des agents vont continuer à se dégrader notamment à cause de concentrations et de suppressions massives de structures (SIE, SIP, Trésoreries de proximité) et de la mise en place du PAS.

Les personnels sont inquiets pour le service public et pour leur avenir (remise en cause du statut, recours aux contrats avec une formation au rabais), réformes annoncées dans le cadre du comité action publique 2022.

Les agents redoutent également la prochaine réforme des retraites qui sous couvert d'égalité entre les salariés n'a d'autre visée que de diminuer le montant des pensions.

Les attaques sans précédent contre le paritarisme avec la remise en cause du rôle des CHSCT et des CAP ne les rassurent pas plus.

Que dire également de la réforme des services RH dont les structures de proximité seront réduites, ce qui compliquera encore le quotidien des agents.

La CGT demande que l'action sociale réponde aux besoins de tous les agents avec un budget abondé en conséquence.

Elle revendique :

- des moyens humains supplémentaires (médecins de prévention, infirmiers, personnels de délégation, assistants sociaux)

- le maintien de toutes les structures de restauration de proximité dans notre département.

- l'augmentation de la valeur faciale du titre restaurant ainsi que la participation de l'employeur.

- la poursuite des actions de santé publique en partenariat avec la MGEFI.

Ces actions contribuant à l'information, à la prévention et au bien être des agents qui en ont bien besoin.

- la sauvegarde du réseau de proximité dans les délégations.

A ce sujet, nous demandons que le poste de responsable de la structure Chorus soit pourvu ainsi que le poste d'assistante de délégation malheureusement vacant.

Il n'est pas question pour la CGT de brader l'action sociale pour laquelle nous nous sommes tant battus.

Elle est indispensable pour les agents actifs et retraités dans ce contexte de baisse de pouvoir d'achat.

Les représentants au CDAS : Thierry LERMINE, Michel SANSONETTI, Stéphane Marie, Martine LEBEHOT